|  |
| --- |
| Armoiries_couleurs_5x3cm |
| **REPUBLIQUE TOGOLAISE**- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| **MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES**- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| Logo_CN_REDD+ |
| **COORDINATION NATIONALE REDD+**- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| ***Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)***- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - |
| AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU TOGO A LA REDD+**RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE PARTIES PRENANTES** |
|  |
| ***SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES*** |
|  |
| ***Rapport synthèse de la Région de Plateaux Ouest*** |
|  |
| **Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation****Activités A13C1 du PTBA 2021** |
| **Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale** |

**Mai 2021**

1. **Introduction**

Depuis 2015, le Togo conduitson processus de préparation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et de dégradation des forêts (REDD+). Ce processus consiste à (i) contribuer à la lutte contre les changements climatiques ; (ii) lutter contre la pauvreté et (iii) asseoir les bases d’un véritable développement durable et d’une économie verte.

D’énormes progrès sont enregistrés et le Togo se prépare pour boucler la phase de préparation par l’élaboration de son dossier préparatoire ou R-Package. Ce document confirme qu’un pays est suffisamment avancé dans la préparation à la REDD+ et que tous les outils nécessaires sont mis en place et fonctionnels pour passer à l’étape de mise en œuvre de la REDD+.

L’auto -évaluation participative du processus de préparation à la REDD+ avec les parties prenantes, est l’étape cruciale qui permettra de collecter les données et informations nécessaires à l’élaboration du R-Package. Ce processus participatif d’auto – évaluation se basera sur les 34 critères du cadre d’évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF. Ces derniers portent entre autres sur la responsabilité et la transparence, le mandat et le budget opérationnels, le mécanisme de coordination multisectoriel et la collaboration intersectorielle, les capacités de supervision technique et de gestion de fonds ainsi que sur le mécanisme de remontée d’information et de recours. L’autoévaluation permettra, pour chaque critère, de (i) recueillir les commentaires et les observations des parties prenantes au processus et (ii) identifier les points forts et les points faibles ainsi que les activités à mettre en œuvre pour améliorer les points faibles.

C’est dans ce cadre qu’un atelier d’autoévaluation a eu lieu le 17 mai 2021 à Kpalimé dans la salle de réunion de l’hotêle 30 Août Kpalimé pour réunir les acteurs de la région de Plateaux Ouest. Organisé en plusieurs groupe d’acteurs, les services techniques déconcentrés de la région de Plateaux -Est s’est penché comme tous les autres groupe sur le dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation ; la sensibilisation, participation et consultation ; la préparation de la stratégie nationale REDD+ ; la réalisation de l’évaluation environnementale sociale stratégique ; la préparation du mécanisme de gestion des plaintes ; l’élaboration du mécanisme de partage de bénéfices (MPB) ; l’élaboration du NRF et la mise en place du SNSF. Pour ces différents critères macros du cadre d’évaluation, ils ont formulé les points forts, les points faibles et proposé des actions d’amélioration dont la synthèse est présenté dans les lignes suivantes.

1. **Participation aux ateliers de consultation et d’auto-évaluation**

Tout comme dans la conduite de toutes les activités de préparation à la REDD+, la conduite de l’autoévaluation a mobilisée plusieurs catégories d’acteurs de la région des plateaux-est dont les services techniques décentralisés. L’atelier de l’autoévaluation organisé dans la région ouest des plateaux a mobilisé 84 acteurs de différentes de parties prenantes des six préfectures dont 10 cadres venant de la direction préfectorale de l’environnement et des ressources forestières et de la direction préfectorale de l’agriculture. La représentation l’office de développement et d’exploitation des forêts (ODEF) et de l’Institut de Conseils et d’appui Techniques (ICAT) n’étaient présente.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N° | Structures | Nbre prévu | Nbre réalisé |
| Total | Hommes | Femmes |
|   | Services Techniques déconcentrés |   |   |   |   |
| 1 | Direction régionale de l’environnement et des ressources forestières | 6 | 6 | 6 | 0 |
| 2 | Direction Préfectorale ODEF | 1 | 0 | 0 | 0 |
| 3 | Direction régionale de l’agriculture/Plateaux - Ouest | 4 | 4 | 4 | 0 |
| 4 | Direction préfectorale ICAT | 1 | 0 | 0 |   |
|   | Sous-Total | 12 | 10 | 10 | 0 |

1. **Conclusion de l’évaluation des services techniques décentralisés de la région de Plateaux-Ouest**

Les acteurs des services techniques décentralisés de la région Plateaux-Ouest après avoir énuméré plusieurs points forts du processus ont conclu que la mise en place de différents organes de gestion du processus REDD+ ainsi que les différents processus de consultation et de sensibilisation des parties prenantes et la stratégie nationale élaborée sont suffisamment avancé et permettent au Togo de passer à l’étape de mise en œuvre du processus REDD+.

Cependant, ils souhaitent que certaines actions soient améliorées comme (i) les efforts de mobilisation des ressources financières pour intensifier les activités et (ii) les efforts dans la poursuite des sensibilisations pour atteindre toutes les couches sociales.

1. **Résultats de l’évaluation des critères par composante et sous – composante**

Les résultats de l’auto-évaluation participative du processus de préparation à la REDD+ décrivant les points forts et faibles de chacun des critères et les activités à réaliser par les services techniques déconcentrés sont indiqués dans le tableau ci-après.

| N° | **Aspects à évaluer** | **Points forts** | **Points faibles** | **Activités à mener pour améliorer les points faibles** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+ | -Organes mis en place par décret et qui travaillent en synergie (Comité National-REDD+, GNT-REDD+, Coordination Nationale REDD+) et Existence au niveau local des CPDD, CCDD, Points focaux régionaux-REDD+, Plates formes des OSC, Consortium femme REDD+ qui ont bénéficié de renforcement de capacité et des appuis financiers et matériels.Disponibilité des personnes qualifiées au sein des organes pour conduire à bien le processus REDD+.Existence des PV, rapports d’activités et d’audits. | -Insuffisance de financement des structures locales ;-Insuffisance de moyen logistique et roulant au niveau régional, préfectoral et communal | Recherche des appuis financiers auprès des partenaires techniques et financiers par des structures locales à travers l’élaboration des projets ; |
| 2 | Sensibilisation, participation et consultation | -Beaucoup d’ateliers et de réunions ont été faits de façon inclusive, participative, itérative au niveau national, régional et local et a touché toutes les catégories d’acteurs (Les femmes, les jeunes, les personnes en situation d’handicape, la chefferie traditionnelle…)-Plusieurs canaux ont été utilisés pour faire la sensibilisation et des consultations tels que les affiches, le gong, la radio, la télévision, … | -Toutes les couches sociales ne sont pas au même niveau d’information | -Poursuite de la sensibilisation. |
| 3 | Préparation de la stratégie nationale REDD+ | -Consultation faite avec la prise en compte des avis de la population à la base sur les moteurs de déforestation et de dégradation des forêts ;-La stratégie nationale REDD+ a été élaborée de manière participative et inclusive ;-Validation des drafts de la stratégie ;-Hiérarchisation des options stratégiques ;-utilisation de la méthode itérative dans le processus d’élaboration de la stratégie REEDD+ ;-les options stratégiques ont été hiérarchisées et soumises à l’évaluation environnementale et sociale-La stratégie nationale a suscité la révision du code foncier et domanial et la loi portant sur le code forestier.  | - | - |
| 4 | Réalisation de l’évaluation environnementale sociale stratégique | L’EESS a été réalisée de façon participative, inclusive et itérative ;Le plan de Gestion Environnemental et social est élaboré pour gérer des impacts potentiels lors de la mise en œuvre de la stratégie nationale. | - | - |
| 5 | Préparation du mécanisme de gestion des plaintes | -Formation des différentes parties prenantes sur le mécanisme de gestion des plaintes au niveau régional et local ;-Emissions radiophoniques sur le MGP ;-Mise en place des registres de gestion de plaintes ; -Enregistrement et gestion des plaintes | - | - |
| 6 | Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices |  |  |  |
| 7 | Elaboration du NRF |  |  |  |
| 8 | Mise en place du SNSF |  |  |  |

**Annexes**

* **Liste de présence**